

204 emprunteurs. La somme totale de l'épargne, dans la période donnée, s'élève à \$1,523,377.53, tandis que la totalité des prêts atteint \$2,207,139.69. Sur ce dernier montant, \$1,728,076.30 ont été remboursés, laissant une balance de prêts en cours de \$479,063.39.

Et remarquez que toutes ces opérations financières ont évolué dans le cercle *paroissial*. La *Caisse* favorise d'abord les sociétaires, et, s'il arrive qu'elle a plus d'argent qu'il ne lui en faut pour satisfaire à leurs emprunts, elle peut rendre ce capital productif en prêtant à la municipalité de l'endroit. Ainsi, l'an dernier, la *Caisse populaire* de Lévis avait à sa disposition une somme si considérable d'argent qu'elle pût, après avoir donné ample satisfaction aux petits emprunteurs, participer au dernier emprunt municipal de cette ville en souscrivant un montant de \$69,000. des obligations municipales.

Ces obligations n'immobilisent pas le capital de la *Caisse populaire*, puisque au besoin elles peuvent être converties en actif liquide.

La prospérité de la *Caisse populaire* de Lévis se manifeste encore par ce fait qu'elle peut donner, outre ses *boni*, un intérêt de 4% aux déposants, ce que ne fait aucune banque que l'on connaisse.

En face de ces résultats, les gens de Lévis ne se demandent plus si c'est une bonne chose d'avoir une *Caisse populaire* dans une paroisse; ils se demandent plutôt comment il se fait que toutes les paroisses ne suivent pas leur exemple. L'ignorance dissipée, ce serait à qui aurait sa *Caisse populaire*. Une fois en route, les *Caisse populaires* marchent à pas de géants.

Qu'il nous soit permis, en terminant, de féliciter les différents conseils qui ont régi avec tant de prudence et tant de générosité la *Caisse populaire* de Lévis, que pas un seul sou, depuis sa fondation, n'a été perdu, et que le coût de l'adminis-